



Note pour une allocution prononcée par

M^e Louis Morisset, Président-directeur général
de l'Autorité des marchés financiers

Conférence de Montréal

Montréal, le 13 juin 2016

N.B. Seule l'allocution prononcée fait loi

M. Dion, ministre des Affaires étrangères du Canada, monsieur Coderre, maire de Montréal, distingués invités, mesdames, messieurs, bonjour.

Je tiens à mon tour tout d'abord à féliciter monsieur Rémillard qui, pour une 22^e année consécutive, accueille ici à Montréal des experts provenant de diverses disciplines et de partout dans le monde, pour échanger sur les grands enjeux économiques, et financiers. C'est toujours avec fierté que l'Autorité des marchés financiers participe à cet événement, qui confirme d'année en année l'importance de Montréal comme place financière.

Je souhaite également la bienvenue à tous les participants et participantes à cette première journée et je remercie les animateurs et conférenciers qui vous présenteront des forums sur des sujets liés à l'économie, la gouvernance et la retraite.

Une nouvelle ère de prospérité

La thématique de la conférence de cette année – Construire une nouvelle ère de prospérité – est bien arrimée au secteur financier et, notamment, aux innovations technologiques qui transforment les façons de faire de l'industrie et les habitudes des consommateurs.

En effet, dans un contexte mondial d'incertitude économique, géopolitique et environnementale, l'innovation technologique est porteuse d'un grand potentiel de création de richesse. Ce phénomène est toutefois accompagné d'un nombre significatif d'enjeux et de risques, qu'il importe de comprendre, et de mitiger adéquatement. Et pour les régulateurs, les défis sont considérables.

Many observers say that we have entered an age of disruptive technology, and are standing at the threshold of a fourth industrial revolution. By definition, each industrial revolution has brought about a fundamental paradigm shift in how people live and work, and pushed the boundaries of production and opportunities in society, to the limit.

If what they say is true, then we are very limited in our ability to predict the outcomes of these profound changes, in the coming decades, and indeed, the next century. To have some idea of what lies ahead, we must focus on core trends, and what shapes them.

This so-called new age, especially as it concerns the financial sector, is being driven by two major phenomena behind the emergence of FinTech: the sheer quantity of technological innovation, and, changing consumer expectations.

Les innovations technologiques

We are all familiar with the many new technologies that make our daily lives easier, but are also impacting the financial products and services industry.

For instance, the applications we use on our mobile devices to make payments or transfer funds compete with traditional distribution networks of financial institutions. Insurance products, securities and start-up equity can now be subscribed on-line, and automated discretionary portfolio management advice, is available via web-based platforms.

And then, there are the innovative technologies designed for storing and utilizing larger and larger amounts of data, which paved the way for blockchains and cryptocurrencies.

Ces tendances s'observent également dans l'économie plus traditionnelle, dont des secteurs importants migrent vers ce que nous appelons désormais « l'économie de partage ». Les innovations technologiques permettent de créer de la valeur en rendant disponibles, contre rémunération, des actifs sous-utilisés, de toutes natures.

On n'a qu'à penser aux plateformes permettant de louer notre résidence, notre voiture ou même nos outils lorsque nous ne les utilisons pas. Il existe également des applications qui permettent maintenant d'obtenir à la dernière minute une table dans les plus grands restaurants, lorsque des clients annulent sans délai leur réservation. Ainsi émergent de nouvelles façons de maximiser le potentiel économique d'activités traditionnelles, et de transformer des pertes, en profits.

Certaines innovations visent également à exploiter la valeur associée traditionnellement à l'asymétrie d'information. Pensons aux outils de diagnostic médical basé sur l'intelligence artificielle, ou encore aux nombreux « robots-conseils », qui portent tous en eux le potentiel d'un accès à faible coût et par le plus grand nombre, à des savoirs traditionnellement plus onéreux, ou restreints dans leur diffusion. L'exploitation de ces asymétries d'information constitue d'ailleurs un vecteur important de développement, pour les FinTech.

Des consommateurs toujours plus exigeants

Dans ce nouveau monde numérique, une faille majeure dans la protection des renseignements personnels ou une fraude financière par internet à grande échelle, sont de nouvelles réalités susceptibles de miner la confiance des citoyens envers le système financier. Les consommateurs s'attendent avec raison à être protégés par les autorités publiques, contre ces menaces.

Mais en même temps, de nouvelles générations de consommateurs, de plus en plus habitués à l'instantanéité et à la disponibilité illimitée de contenus sur demande dans l'univers virtuel, s'attendent à ce que les industries et les institutions financières traditionnelles emboîtent le pas. Ces consommateurs réclament aujourd'hui une plus grande fluidité dans les opérations, et plus de rapidité dans l'exécution, le tout à moindre coût et sans intervention humaine.

Il s'agit là de deux grandes tendances plutôt contradictoires qu'il faudra réconcilier, si nous voulons tirer le meilleur parti des innovations technologiques et de leur potentiel pour soutenir une nouvelle ère de prospérité.

Un impact majeur sur le métier de régulateur

Comme régulateur du secteur financier québécois, nous suivons de près les développements technologiques, et leur incidence sur l'industrie, et les consommateurs. Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui la mise sur pied au sein de l'Autorité d'un groupe de travail sur les FinTech, dont le mandat sera principalement d'analyser les innovations technologiques dans le secteur financier, et d'anticiper les enjeux en matière de réglementation, et de protection des consommateurs.

Les experts composant ce groupe de travail seront appelés à parfaire notre compréhension des enjeux et questions qui émergent et de proposer à terme, les changements qui s'imposent.

What I can state to you here today is that if the challenges I have spoken about loom large for traditional economic players, they certainly herald a true revolution, for regulators.

In a virtual world of peer-to-peer platforms and blockchains, our capacity to deliver on our mission to ensure that markets are transparent and efficient, that financial institutions remain solvent and that consumers receive adequate advice and protection, will need to be adapted.

Regulations have largely been crafted in a different technology context, taking into account consumer needs and financial crises of yesteryear. They evolve at a rate that is increasingly out of sync with the pace of new technologies.

These are top-of-mind issues for us at the AMF but also for our counterparts, nationally and internationally. All regulators today need to be proactive in the face of the new realities, dictated by the times, and technology.

Conclusion

En conclusion, les innovations technologiques sont synonymes de changements qui devraient normalement contribuer à cette nouvelle ère de prospérité. Il apparaît plus que jamais essentiel de faire preuve d'ouverture et d'agilité, pour en tirer profit.

Mais quels sont les autres facteurs susceptibles d'influencer? Sur quels autres atouts pouvons-nous miser? Quels sont enfin les risques à considérer? Les prochains intervenants tenteront de répondre à ces questions en compagnie de John Authers, correspondant principal pour l'investissement au Financial Times, à qui je cède maintenant la parole.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, à toutes et tous, une excellente journée.